



Il me fait plaisir de vous transmettre le budget adopté à la séance spéciale du conseil du 19 décembre 2022



BUDGET POUR L'ANNÉE 2023

REVENUS

Taxes foncières	1 026 038 \$
Paiement tenant lieu taxes	1 094 \$
Services rendus	9 950 \$
Imposition droits	6 500 \$
Amendes et pénalités	1 500 \$
Intérêts	1 500 \$
Autres revenus	77 800 \$
Transferts	424 920 \$
Total des revenus	1 549 302 \$

DÉPENSES

Administration générale	321 148 \$
Sécurité publique	170 892 \$
Transport routier	799 204 \$
Hygiène du milieu	113 863 \$
Urbanisme	34 693 \$
Loisirs et culture	44 532 \$
Frais de financement	44 052 \$
Activités d'investissement	20 918 \$
Total des dépenses	1 549 302 \$

La municipalité a maintenu le taux de taxation pour l'année 2023, soit 1,00\$/100\$ d'évaluation. La taxe des ordures et de la récupération sera augmentée de 52,00\$ par résidences, chalets et résidences adjacentes à une entreprise agricole. Quant aux commerces, exploitations agricoles celle-ci sera augmentée de 57,00\$. Cette hausse est due à une augmentation de 35% du nouveau contrat pour la cueillette des ordures et de la récupération. Le taux de l'enfouissement est aussi augmenté passant de 143,27\$/tonne comparativement à 122,45\$/tonne.

Pour ceux ou celles n'ayant pas reçu le calendrier des ordures et de la récupération incluant la date des gros rebuts, vous pouvez le consulter sur le site de la municipalité. www.sacrecoeurdejesus.qc.ca